



INFO APL # 08

L'Association des professeurs de Lignery

36, boul. Taschereau, C.P. 35, La Prairie (Québec) J5R 3Y1



☎ (450) 659-5491 ou sans frais (514) 877-5000 – Tonalité – (450) 659-5491

☎ (450) 659-8743 ou sans frais (514) 877-5000 – Pause – (450) 659-8743

Courriel : z27_lignery@csq.qc.net

Site web : www.lignery.csq.qc.net

2007-02-19

Vol. 33 No. 08

Salut Pierre-André!



*Pierre-André Boucher
enseignant orthopédagogue
à l'école Louis-Lafortune
nous a quitté en janvier...*

Nous voulons saluer ...

*un collègue attentif, dévoué, fier de sa profession
un conseiller dépareillé pour les stagiaires
et les jeunes enseignantes et enseignants
un enseignant engagé toujours prêt
à donner main forte
à défendre nos droits et nos acquis
à trouver des solutions
un militant syndical, un délégué
et vice-président apprécié...*

Équité salariale

1. Enseignantes et enseignants toujours à l'emploi

- a) Les échelles salariales ont été modifiées à la paie du 8 février 2007. Elles sont affichées sur le tableau syndical de votre école. Vérifiez votre revenu brut et comparez-le avec celui de la paie du 25 janvier. Il y a une augmentation à partir du 4^e échelon. Si on ne vous l'a pas accordée, communiquez avec l'APL.

N .B. Il n'y a aucun correctif apporté au taux de la suppléance occasionnelle ainsi qu'à l'échelle des 20 ans de scolarité avec doctorat.

- b) Le versement de la rétroactivité doit se faire au plus tard le 30 avril 2007. Il y a rétroactivité pour les enseignantes et enseignants :
- À l'échelle 17 ans et moins : on a dépassé le 3^e échelon ;
 - À l'échelle 18 ans : pour la période après le 21 novembre 2004 ;
 - À l'échelle 19 ans : pour la période après le 1^{er} juillet 2005.
- c) Les montants dus pour la rétroactivité portent intérêt au taux légal.

2. Enseignantes et enseignants qui ont changé d'employeurs

Les enseignantes et enseignants qui ont changé d'employeurs entre le 21 novembre 2001 et aujourd'hui (transfert de droits, échange poste à poste, etc.) et qui ont droit à la rétroactivité (voir 1b) doivent faire une demande de paiement **par écrit** auprès de leur **ancien employeur** ; la demande doit être reçue avant le 1^{er} avril 2007, pour être payé au plus tard le 30 avril 2007, sinon la rétroactivité sera versée 30 jours après la réception de la demande.

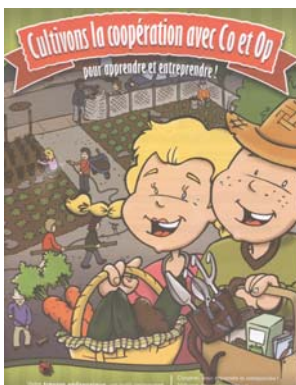
3. Enseignantes et enseignants qui ont quitté entre le 21 novembre 2001 et aujourd'hui

- a) Les enseignantes et enseignants qui ont quitté leur emploi entre le 21 novembre 2001 et aujourd'hui doivent faire une demande de paiement **par écrit** afin que la rétroactivité leur soit versée.
- b) Si la demande est adressée **avant** le 1^{er} avril 2007, la commission scolaire doit verser les sommes dues au plus tard le 30 avril 2007.
- c) Si la demande est adressée **après** le 1^{er} avril 2007, la commission scolaire doit verser les sommes dues dans les 30 jours de la demande.
- d) Les sommes dues sont exigibles par les ayant droits.
- e) Il n'y a aucun correctif apporté au taux de la suppléance occasionnelle ainsi qu'à l'échelle des 20 ans de scolarité avec doctorat.

- f) Les enseignantes et enseignants de 17 ans de scolarité ou moins qui ont enseigné entre le 21 novembre 2001 et aujourd'hui ont normalement droit à une rétro.
- g) Les enseignantes et enseignants de 18 ans de scolarité qui ont enseigné entre le 21 novembre 2004 et aujourd'hui ont normalement droit à une rétro.
- h) Les enseignantes et enseignants de 19 ans de scolarité qui ont enseigné entre le 1^{er} juillet 2005 et aujourd'hui ont normalement droit à une rétro.
- i) Il n'y a pas de date limite pour faire sa demande de paiement.
- j) Les enseignantes et enseignants doivent obtenir et conserver une preuve de leur demande de paiement et en fournir une copie au syndicat.

*Lire l'article de Nouvelles CSQ, hiver 2007, page 10, pour plus de renseignements
Vous trouverez sur le site web de l'APL (www.lignery.csq.qc.net) le formulaire
pour celles et ceux qui ont changé de commission scolaire
ou qui ont quitté définitivement (démission, retraite, etc.).*

Cultivons la coopération avec Co et Op « pour apprendre et entreprendre »



Voilà le thème de la trousse pédagogique de cette année! En plus d'une belle affiche présentant les différentes valeurs de la coopération, les titulaires du préscolaire et du primaire trouveront dans leur trousse des activités reproductibles qui font appel aux différentes valeurs de la coopération : la démocratie, l'entraide, la solidarité, l'égalité, l'équité, la responsabilité, le partage. Des activités simples et préparés pour vous ! Une belle activité à inscrire à votre bilan EVB (Établissement Vert Brundtland).

Alors amusez-vous bien et bonne coopération !

MESSAGE AUX PROFS DU PRÉSCOLAIRE



La section nationale de l'Association d'éducation préscolaire du Québec (AEPQ) voudrait bien tenir le congrès en Montérégie en novembre.

Manon Roussel, vice-présidente de la section Montérégie, est à la recherche de personnes voulant s'impliquer dans l'organisation du congrès.

Si vous voulez relever le défi de participer à l'élaboration du prochain congrès, communiquez avec Manon Roussel par courriel MANON.ROUSSEL@CSP.QC.CA ou par téléphone 450 652-9169.



Camp pour les ÉVÉbistes Sur une vraie ferme!



La Ferme Marichel est une entreprise agricole diversifiée où l'on retrouve une bergerie, une porcherie sur litière sèche, un petit rucher et des cultures de céréales et de soya. Soucieux de l'environnement, les agriculteurs y pratiquent une agriculture biologique. En plus des nombreux moutons et cochons, des poules, des chèvres et une vache agrémentent la vie des visiteurs à la ferme.

La Ferme Marichel organisera pour la toute première fois des séjours au cours de la semaine de relâche. Dans un lieu soucieux de former de jeunes leaders responsables et désireux de partager des valeurs plus écologiques pacifiques, solidaires et démocratiques, les jeunes représentants des établissements verts Brundtland de différentes régions du Québec pourront se rencontrer, échanger et cela, tout en s'amusant !

Ce qui est proposé !

- Un camp de relâche à la ferme pédagogique Marichel qui s'adresse aux jeunes ÉvÉbistes du Québec pour seulement 300 \$ taxes incluses.
- Le camp se déroule du dimanche soir au vendredi après-midi (dates à déterminer).
- Une programmation détaillée vous sera remise sur demande.

Vous désirez faire vivre cette expérience à un jeune... Communiquez avec nous !

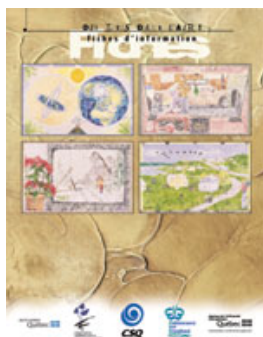
Alain Massé

Ferme pédagogique Marichel

Téléphone : 418-599-2949

Télécopieur : 418-599-2959

Courriel : info@fermemarichel.com



Aidons les jeunes à s'impliquer à l'école avec la trousse éducative DES IDÉES DANS L'AIR (DIDA)



La trousse éducative « Des idées dans l'air » (DIDA) propose une réflexion sur les causes, les conséquences et les solutions aux changements climatiques et invite les jeunes à faire entendre leur voix sur cet enjeu crucial [<http://www.evb.csq.qc.net/index.cfm/2,0,1666,9560,2101,931,html>].

De plus, le Défi de l'EURE, qui propose aux jeunes de poser des gestes concrets pour diminuer la consommation énergétique et son impact sur les changements climatiques, sera lancé à la mi-février. Surveillez le site Web des EVB [[evb.csq.qc.net](http://www.evb.csq.qc.net)].